

SOUS-PREFECTURE DE CORTE
Date de réception de l'AR: 18/04/2023
02B-212003370-20230415-2023_009-DE

République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE VALLE-DI-ROSTINO

Séance du 15 avril 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 04/04/2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le quinze avril à 15 h 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian MORACCHINI

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian MORACCHINI, Ours-Jean CAPOROSI, Prosper GIOVANNONI, Jean MORACCHINI, Charles RONGICONI, Jacques CRISTIANI, Jean-Pierre MANNONI, Michel NOVELLINI, Ange MORACCHINI
Représentés : Jean-Jacques GIOVANNONI par Ours-Jean CAPOROSI
Excusés :
Absents : Laurent LOVICH
Secrétaire de séance : Prosper GIOVANNONI

Objet: Adoption du Budget Primitif 2023 - N° 2023_009

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2023.

Il demande à chacun de prendre connaissance du budget, de l'état des recettes et des dépenses et de se prononcer sur la répartition de ces derniers.

Après avoir pris connaissance du projet présenté et en avoir **délibéré**,
le Conseil Municipal,

DECIDE

D'approuver dans sa forme le budget primitif 2023.

Total de la section de fonctionnement : 380 015,00 €

Total de la section d'investissement : 679 641,00 €

Total du budget : **1 059 656,00 €**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 avril 2023 et
publié ou notifié le 18 avril 2023

Le Maire



C. MORACCHINI